

NATIONALE



D'élevage 2024

TERRE NEUVE & LANDSEER



TAN

EXPOS

CONFIRM

ATTELAGE

CSAU

CERILLY 03

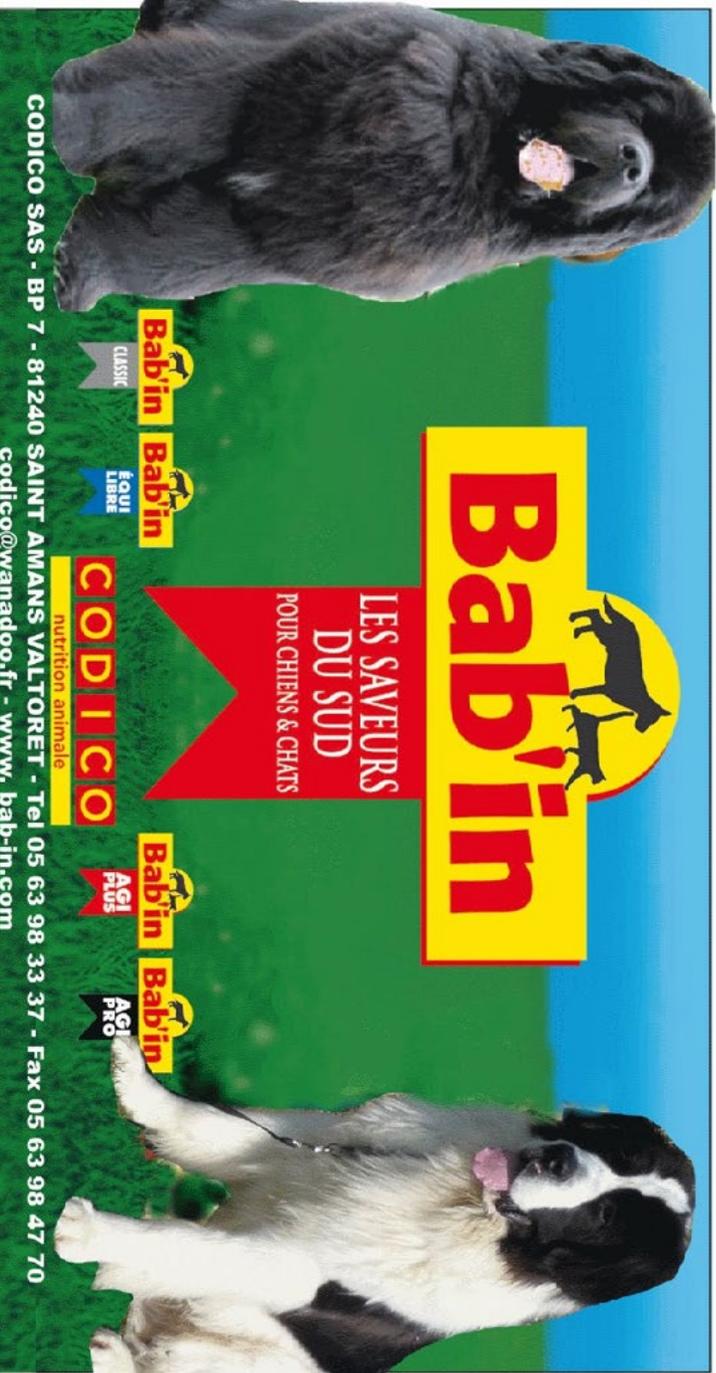
14 AVRIL



ORGANISATION : MME POUVESLE 06 84 50 33 48
TAN : MME SAUVIGNAT 06 09 04 83 31
ATELIERS : MME GODIN 06 61 45 86 00



Sous le patronage de la Société Centrale Canine
(Reconnue d'Utilité Publique, Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)
et de l'Association Canine du Bourbonnais



Bab'in

LES SAVEURS
DU SUD
POUR CHIENS & CHATS

Bab'in
CLASSIC

Bab'in
4x4
LIBRE

CODICO
nutrition animale

Bab'in
AGI
AGU

Bab'in
AGI
F&O

CODICO SAS - BP 7 - 81240 SAINT AMANS VALTORET - Tel 05 63 98 33 37 - Fax 05 63 98 47 70
codico@wanadoo.fr - www. bab-in.com

CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

41^e EXPOSITION NATIONALE
D'ELEVAGE
CÉRILLY
Dimanche 14 Avril 2024

*Sous le patronage de la
Société Centrale Canine
(Reconnue d'Utilité Publique,
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)
et de l'Association Canine du Bourbonnais*



Juges :

Mme DETENDER Claire / M. PAULSEN Einar



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé Ministère de l'Agriculture
Annie POUVESLE Les Cottats 89330 VERLIN
+33(0)684 503 348 +33(0)386 911 770

Qui contacter ?

Adhésions, changement d'adresse	Jean Luc Lassalle	tresorier@cfctnl.org
Gestion dossiers lecture dysplasie et cœur		contact@cfctnl.org
Demandes de cotation	Patrick Bernaux	bernaux.patrick@wanadoo.fr ad
TAN et certificats génétiques santé	Peggy Sauvignat	sauvignat.peggy@orange.fr
Enregistrements résultats d'exposition	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Challenge beauté - performance	Marina Violet	desempereursdelocean@gmail.com
Délégations régionales	Laurence Godin	bonavista41@gmail.com
Enregistrements résultats concours	MC Cresson Tahon	baie.blanche66@orange.fr
Relations informatiques avec la SCC Corrections sur le site (pedigrées/santé) Homologations titres de champion	Annie Pouvesle	contact@cfctnl.org
Reportages, photos (revue, publications internet)	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Accès au site du club pour le webmaster	Annie Pouvesle	annie.pouvesle@gmail.com

Le Comité

Président			
Mme Annie Pouvesle	Les Cottats 89330 Verlin	Tel : 06 84 50 33 48	annie.pouvesle@gmail.com
1er Vice Président et secrétaire			
Peggy Sauvignat	254 route de la Tour Blanche 24650 Chancelade	Tel : 06 09 04 83 31	sauvignat.peggy@orange.fr
2ème Vice Président			
Laurence Godin	5 rue Neuve 41100 Pezou	Tel : 06 61 45 86 00	bonavista41@gmail.com
Trésorier			
Jean-Luc Lassalle	Lande de Truzeau 44240 La Chapelle/Erdre	Tel : 02.40.72.59.40	tresorier@cfctnl.org
Administrateurs			
Laurence Didier-Rolland	Chez Dolas 63291 Put Guillaume	Tel / 0682424145	lcdmnewf@icloud.com
Jonan Schibeny	26 rue de l'Eglise 90200-LEPUIX GY	Tel : 06 29 99 00 97	jonan.schibeny@wanadoo.fr
Nathalie Guérini	181 Rte de Sausset 13500 Martigues	Tél : 06 15 35 86 53	nathalieguerini113@gmail.com
Nathy Pardillos Seguet	lieu dit le Riveau 86330 St Jean de Sauves	Tél ; 06 81 50 19 94	domainedeflambeau@gmail.com
Marina Violet	6 route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	Tel : 06 78 52 87 52	desempereursdelocean@gmail.com

Club Français du Chien de Terre Neuve et du Landseer
Association loi de 1901 – n° d'enregistrement D00315087396 – APE 9499Z
Siège social : Présidente Madame Annie Pouvesle Lieu dit Les Cottats 89330 VERLIN
Site internet : cfctnl.org - adresse mail : contact@cfctnl.org



Comme l'année dernière, nous nous retrouvons au **Parc des Expositions de Cérilly (03)** pour fêter, cette fois-ci,

la **41ème exposition nationale d'élevage du CFCTNL.**

Des ateliers ont été à nouveau organisés : initiation au trait, conseils de toilettage, conseils pour le "handling", présentation du secourisme canin, présentation de disciplines de pistage et recherche de personnes, boutiques pour présenter des fabrications artisanales autour de nos races présentation d'objets évoquant nos races.... L'assemblée générale se tiendra en fin d'après-midi et c'est alors que nous connaissons la composition du nouveau Comité élu.

Un **apéritif offert par le CFCTNL** précédera la remise des récompenses pour le championnat du club et le challenge beauté performance. Et pour tous ceux qui ont créé des liens au fil de ces années, le partage d'une soirée sous le signe des Iles avec un rougail saucisse et une salade de fruits tropicale clôturera cette veille de Nationale d'élevage.

Merci à Madame **Claire DETENDER** et à Monsieur **Einar PAULSEN** d'avoir accepté notre invitation. Leur évaluation des sujets que vous acceptez de leur présenter sera faite dans le respect des standards. Vous avez été un plus nombreux que l'année dernière à répondre à notre invitation. Merci par avance pour votre sportivité car nos races méritent la convivialité et la bienveillance.

Merci à nos secrétaires et commissaires de ring qui vont faciliter l'organisation des jugements et merci aux amis qui participent à la réussite de ce week-end. Merci Sophie et Muriel pour la restauration. Merci à Dylan pour le travail de promotion de l'événement.

Nous voulons remercier les principaux sponsors, SAS Codico Bab'in, Natural Breed, Beefcut pour les dotations et merci pour les cadeaux offerts par nos animateurs de stands.

Le Comité souhaite que vous passiez une bonne journée et que, même si n'obtenez pas les suprêmes récompenses, vous repartiez convaincus que nous avons voulu un événement festif dans le respect de nos belles races.

Merci à vous tous sans qui rien ne pourrait se faire.

A l'heure où j'écris cet édit, je peux encore signer

"La Présidente pour le Comité" mais quand vous lirez ces lignes, vous aurez choisi une nouvelle équipe avec laquelle je n'ai pas voulu continuer l'aventure.

Alors je souhaite bon vent au CFCTNL et merci aux amis qui ont fait un bout de chemin avec moi.

Annie Pouvesle





Cher(e)s toutes et tous,

C'est un véritable plaisir d'accueillir cette année encore, le club du CFCTNL dans l'Allier. Notre territoire est une vraie terre cynophile, avec beaucoup de manifestations canines qui s'y déroulent.

Ce club a toujours tenu une importance particulière dans mon cœur, car le Terre Neuve reste une de mes races préférées. Je suis ainsi toujours adhérent du club, depuis maintenant plus de 10 ans, présent en exposition et en travail à l'eau. Il me reste de très beaux souvenirs de coupe de France, de concours et de réunions amicales. C'est donc avec le plus grand plaisir que je serai présent quelques moments avec vous... et vos chiens lors de cette nationale d'élevage !

J'ai toujours éprouvé beaucoup de plaisir à travailler avec notre présidente Annie, toujours disponible, ouverte et acharnée à défendre le CFCTNL. Mon épouse Annabelle a été pendant 6 ans au comité et secrétaire du club. Des liens forts se sont tissés entre nous, Annie et bien sûr Bernard. Je sais qu'Annie ne poursuit pas l'aventure à ce poste, même si j'espère bien qu'elle restera active pour nos races. Une page se tourne, une très belle aventure, et je souhaite d'ores et déjà toute la réussite pour la future nouvelle équipe.

Au plaisir de vous revoir en Bourbonnais, bien amicalement,

Alexandre Balzer



Le Mot du Maire de Cérilly

Bienvenue à Cérilly en Pays de Tronçais !

La municipalité de Cérilly est heureuse de vous accueillir au sein du cadre champêtre du parc des expositions, théâtre de plusieurs rassemblements dédiés à l'excellence canine, en particulier du CFCTNL.



Commune de 1309 habitants située à l'orée de la célèbre futaie de Tronçais, connue pour la beauté de ses chênes et pour la qualité de ses bois, utilisés pour la réalisation des tonneaux à destination des plus grands crus. C'est aussi un bocage préservé où la nature à toute sa place.

Vous trouverez dans notre centre-bourg tous les services utiles pour passer un agréable séjour.

Cérilly, c'est aussi une identité culturelle forte, à travers nos personnalités et notre patrimoine que nous vous invitons à découvrir. Cette histoire est mise en valeur par la commune et par nos associations, qui œuvrent pour faire connaître cette singularité au plus grand nombre. Il faut aussi souligner l'important tissu d'organisations sportives, offrant des activités diversifiées.

Enfin, nous remercions les clubs canins qui choisissent Cérilly comme point de ralliement, faisant rayonner ainsi notre cité bien au-delà des limites administratives.

Nous vous souhaitons un beau week-end autour de votre passion et nous vous invitons à découvrir notre terroir et ses atouts en vous rendant à l'Office de tourisme situé sur le plan de foire ou sur notre site internet <http://mairiecerilly.fr/>, ou encore, en téléchargeant l'application « IntraMuros ».

Fabien Thevenoux

Maire de Cérilly

RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA)



Le BEA est devenu une préoccupation incontournable pour tous nos rassemblements et épreuves de travail et ce, à juste titre.

La personne désignée sur notre Nationale d'élevage 2024 est Laurence Didier Rolland.

Respect des règles essentielles du B.E.A. :

- pas de colliers étrangleurs sans retenue,
- pas de colliers à pointe,
- pas de colliers électriques,
- pas de potences,
- pas de présentation des chiens avec une laisse très tendue qui empêche le chien de marcher librement,
- pas de station trop prolongée sur une table de toilettage,
- pas de cages trop petites pour un chien,
- pas de chiens abandonnés pendant une longue durée par l'exposant,
- pas de chiens sans boisson (pas toujours indiqué de laisser une gamelle d'eau dans la cage),
- pas de chiens laissés dans les voitures ou dans les fourgons fermés ...

La responsable B.E.A. pourra intervenir auprès du propriétaire du chien concerné, ou fera un appel micro pour que ce propriétaire intervienne dans les meilleurs délais.

Si rien ne se passe, il sera fait appel aux forces de police. La personne qui refuserait d'obtempérer pourra se faire exclure de la manifestation pour ensuite être convoquée en conseil de discipline par le club organisateur et l'association canine territoriale.



RÈGLEMENT DE LA NATIONALE D'ÉLEVAGE

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE DU CFCTNL

1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Cérilly (03) le dimanche 14 avril 2024

2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9h30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

3 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens sera libre.

4 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

5 : TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Des espaces spécifiques seront mis en place. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

6 : PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les potences sont interdites dans les expositions.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles. **Un responsable du bien-être animal est nommé et indiqué au catalogue et clairement identifié sur le terrain.**

7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis. Seront refusés :

a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par

l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAIRE (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement. Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien ne figure au catalogue et ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

10 : RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à CEDIA en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

11 : CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception)

sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

12 : REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
 - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
 - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
 - f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

13 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmez de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

14 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à **trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation**. Cette caution restera ac-

quise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

16 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

17 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

18 : PROPHYLAXIE DE LA RACE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

20 : DROIT A L'IMAGE. Les exposants acceptent que des photos et/ou vidéos soient faites pendant la manifestation. La publication des documents ne devra porter préjudice à l'association et au exposants.

Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
2. L'absence d'inconfort physique
3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal !

Partenaire du Club

Bénéficiez d'avantages exclusifs grâce à l'Agria Breeders Club

Gratuit et sans engagement

Ça m'intéresse !

www.agriabreedersclub.fr/chien/contact

PROGRAMME

41ème Exposition Nationale d'Élevage Terre Neuve et Landseer 14/04/2024

7h	Ouverture du Parc des Expositions
8h	Accueil des exposants , café, viennoiseries Remise des catalogues et cadeaux de bienvenue Contrôle vétérinaire
9h	Présentation du jury et début des jugements
<p>M Einar Paulsen : Terre Neuve et Landseer Terre Neuve mâles Baby et puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétérán Terre Neuve femelles Baby, puppy, champion et vétérán Landseer mâles, baby, puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétérán</p>	
<p>Mme Claire Detender: Femelles Landseer et Terre Neuve Landseer : jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétérán Terre Neuve : jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS,</p>	
<p>Pause déjeuner en fonction de l'avancement des jugements (vers 13h)</p>	
<p>15h Ring d'honneur Junior handling (6/11 ans /12/17 ans) Récompenses offertes par J.Schibeny</p>	
<p>Meilleurs Baby, Puppy et Espoirs terre neuve et landseer</p>	
<p>BOB et BOS landseer meilleur jeune, vétérán, travail, champion landseer</p>	
<p>BOB et BOS Terre Neuve meilleur jeune, vétérán, travail, champion</p>	
<p>Meilleur lots d'affixe TN et landseer Meilleurs lots reproducteur TN et landseer</p>	
<p>Meilleur TN Blanc et Noir Meilleur TN Marron</p>	
<p>Remise du trophée "Marie Claire Engrand " au meilleur Terre Neuve de l'exposition. Remise des trophées Meilleur blanc et noir et meilleur marron terre neuve Remise d'un trophée au meilleur espoir Terre Neuve Remise trophée meilleur Landseer.</p>	

Les bonnes volontés seront bienvenues pour la remise en état des lieux après l'exposition.

Quelques précisions pour le bon déroulement de la journée : Toilettage et propreté du site :

L'usage des pulseurs ne sera possible qu'à l'extérieur du hall, dans les espaces prévus pour cela.

- Deux espaces seront accessibles dimanche sans réservation, pour un toilettage ponctuel, sans installation de cage.
- Les exposants ou groupes d'exposants ayant engagé plusieurs chiens peuvent réserver auprès de la Présidente et par mail, un espace avec électricité, **utilisable seulement à partir de 7h dimanche matin.**
- Les participants aux ateliers samedi après-midi pourront installer leurs chiens sous les préaux qui ne seront pas utilisés par ces ateliers.
- Des cages pourront être installées dans le hall samedi entre 17h et 19h. Le Club ne sera pas responsable de ce matériel en l'absence de leur propriétaire.
- L'accès au parking ne sera pas possible entre 22h samedi et 7h dimanche.
- **Pas de véhicules stationnés près du bâtiment.**
- La propreté des lieux est de la responsabilité de chacun, que ce soit pour les poils ou pour les déjections canines.
- **Le passage du TAN** pour ceux qui se sont inscrits, se déroulera samedi après-midi, de 14h30 à 16h30.

Présentation du jury de la Nationale d'élevage 2024 du CFCTNL.

Nous sommes honorés d'accueillir Monsieur Einar PAULSEN en provenance du Danemark. Sa présence parmi nous est une opportunité, nous sommes ravis qu'il ait accepté notre invitation. Il apporte avec lui une richesse d'expérience en tant que spécialiste de la race Terre Neuve qu'il élève depuis de nombreuses années sous le préfixe « Cannon Bear's », nous sommes impatients de le voir à l'œuvre également pour les Landseer, race qu'il juge également. Il saura évaluer avec toute la rigueur requise au plus près des standards, les mâles des deux races qui fouleront le ring ainsi que les babies, puppies, championnes et vétérans femelles.

Nous avons également la grande joie d'accueillir Madame Claire Detender, une juge française connaisseuse de la race Terre Neuve pour l'avoir également élevée sous l'affixe « Du Lac des Gros Ours noirs ».

Elle côtoie également depuis toujours les Landseer tant au bord des rings de beauté que des épreuves de travail à l'eau. Elle aura, sans nul doute, une approche bienveillante de nos races. Elle jugera les femelles de nos deux races, apportant avec elle son expertise des standards.

Que cette journée soit placée sous le signe du respect, de la gratitude et de la reconnaissance envers ces deux juges en acceptant leurs jugements en toute sportivité. Ils sont au service du respect de nos standards et de la cynophilie, ils partagent avec nous l'amour de nos chiens.



RÉCOMPENSES

Le Comité du CFCTNL tient à remercier chaleureusement les donateurs de récompenses pour les exposants. Chaque exposant reçoit 2 sous-verre offert par le CFCTNL ainsi qu'un bloc note et stylo publicitaire par Babin' codico. Merci à Laurence Lepoivre pour la réalisation des sous-verre.

Le CFCTNL offre aux exposants et à la personne accompagnant un café et une viennoiserie à leur arrivée. Nombreux flots pour les meilleurs et les chiens classés.

Chaque exposant classé reçoit un flot	Chaque baby et puppy reçoit un jouet
Aux lauréats du championnat club	Croquettes Beef-cut
Aux éleveurs ayant 20 ans d'ancienneté d'élevage	Ardoise offerte par Jonan Schibeny.
CAC RCAC CACJ CACV	Croquettes Babin codico
Lots d'élevage, lots d'affixes	Croquettes Natural Breed
BOB et BOS de chaque race	Bavoires brodés offerts par Jonan Schibeny
Jeunes présentateurs	Flots offerts par Jonan Schibeny
Meilleurs TN Blanc et noir et marron et meilleur landseer	L'Créative offre des bavoires brodés
Aux meilleurs travail de chaque race	association ACSE la Presqu'île offre un dessous de plat bois gravé
aux meilleurs de race Terre Neuve et Landseer	Suzanne Trazzi offre deux horloges peintes
Remerciements aux autres donateurs	
Le fleuriste "Peter Flower" fleurit l'événement.	Jade de Doggychou offre ses services
Champagne offert aux juges par "Rigot Caillez"	Ophélie Bonnet de l'Aloé Vera
Merci à JP et E Roussel et C Montmain qui prêtent leur charrette	

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE

Champion de France Jeune CHJ

1er Excellent en classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Élevage

Test caractère

Test Santé : voir tableau "santé".

N'ouvre pas l'accès à la classe champion.

Champion des Expositions Nationales Jeune CHEN-J

3 CACS-J en Expositions Nationales, obtenues sous 3 juges différents.

Test caractère + Test Santé : voir tableau "santé".

N'ouvre pas l'accès à la classe champion.

Champion de France de Conformité au Standard CH-CS

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. ou 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Élevage du Club ou 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans (du 1er janvier au 31 décembre)

+ **1 CACS** dans une exposition CACIB

+ **1 CACS** dans une Spéciale de race en exposition Nationale ou Internationale (ou 2 RCACS en Spéciale de Race)

Test caractère + Test Santé : voir tableau "santé".

Ouvre l'accès à la classe champion.

ATTENTION !

le délai des RCACS est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, TC) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

Champion des Expositions Nationales CHEN

6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale »), sous trois juges différents.

Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (en 24 mois maximum).

1 Excellent classé parmi les 4 premiers à la Nationale d'Élevage

Test caractère

Test Santé : voir tableau "santé".

Ouvre l'accès à la classe champion.

Champion de France Vétéran CHV

1er Excellent en classe vétéran à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France SCC

Test caractère

Test Santé : Non

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

Champion des Expositions Nationales Vétéran CHEN-V

3 CACS-V en Expositions Nationales, obtenues sous 3 juges différents.

Test caractère

Test Santé : Non

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

NOTA : Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

PALMARÈS championnat des expositions du club 2023

Récompenses remises aux éleveurs membres du club et présents la veille de la NE à Cérilly le 13 avril 2024

Terre Neuve Mâle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Russel Crowe	681
Médaille ARGENT	Christine Vernet	Renjo de la Terre des Ours	468
Médaille BRONZE	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Trèfle à 4 Feuilles	453
Landseer Mâle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Maupetit M-laure	Cooper	138
Médaille ARGENT	Sauvignat Peggy	Rokfor izUnikalnoy Kollektsh	87
Médaille BRONZE	Christine Montmain	Secret Garden Des Pandas Des Terres Rouges	42
Terre Neuve Femelle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Petite Amie	510
Médaille ARGENT	Christine Vernet	Sur le Toit du Monde de la Terre des Ours	438
Médaille BRONZE	Jean Paul Roussel	Mermaid's Pride Rescue Girl	368
Landseer Femelle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Anne Lyse Laly	Sonny Del Fior Lago	203
Médaille ARGENT	Sauvignat Peggy	Destiny Carpathian Valley	187
Médaille BRONZE	M Laure Maupetit	Tekila du Domaine de Boutlande	122

Classement « TOP ELEVAGE » 2023 du CFCTNL

Les récompenses seront remises aux éleveurs membres du club et présents la veille de la NE à Cérilly le 13 avril 2024

Terre Neuve			
Top élevage en OR 2023	S Delacroix	OUKAYA FOREVER	3485
Top élevage Argent 2023	MChristine Vernet	TERRE DES OURS	1146
Top élevage Bronze 2023	Karine Ruiz	TERRE DE NEAURE	730
Landseer			
Top élevage en OR 2023	ML Maupetit	DU DOMAINE DE BOUTLANDE	486
Top élevage Argent 2023	Sauvignat Peggy	DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE	188
Top élevage Bronze 2023	Karine Reboul	DE LA TRIBU LANDKA	44

Challenge Beauté- Performance (2023)

Ce trophée récompense le meilleur chien de chaque race d'une année civile, qui aura obtenu de bons résultats dans 3 réunions de beauté et dans 3 épreuves parmi le travail à l'eau, l'attelage, l'obéissance ou la recherche utilitaire.

TERRE NEUVE	
1er Oukaya Forever Runtheworld à L Thiebaut	325
2ème So Addict des Oursons du Vent à R Beghin	305
3ème exaequo Mermaid's Pride rescue Girl JP Roussel	270
3ème exaequo Oukaya Forever Planète au Trésor à M Girardot	270
5 ème Easy Rider Place On Earth à MC Ctresson Tahon	245
6ème Romy des Empereurs de l'Océan à I. Boulay	165
LANDSEER	
1er Rhapsodie du Domaine des Pins d'Aurécanie à Geffroy Philippe	215

GRILLE DE SÉLECTION DU TERRE NEUVE

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

Proposée le Comité CFCTNL 15 février 2024 Approuvée par le comité de la SCC le 20 mars 2024 Mise en application au 1er avril 2024

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Cystinurie génétique sain ou porteur + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE ou 1 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0), et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	RECOMMANDÉ Sujet CONFIRME + TAN + 3 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 en NE, ou 3 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0) et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL + Identification Génétique enregistrée à la SCC	ELITE B Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0) et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL + Compatibilité génétique avec ses descendants	ELITE A Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

GRILLE DE SÉLECTION DU LANDSEER

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

Adoptée en réunion de Comité CFCNTL le 15 février 2024 Approuvée par le comité de la SCC le 20 mars 2024 Mise en application le 1er avril 2024

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE ou ou 1 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	RECOMMANDÉ Sujet CONFIRME + TAN + 3 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 en NE ou 3 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	ELITE B Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Compatibilité génétique avec ses descendants	ELITE A Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants



CLUB FRANCAIS DU CHIEN TERRE-NEUVE ET DU LANDSEER

Affilié à la Société Centrale Canine – Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Formulaire (mise à jour 10 septembre 2017, et 25 novembre 2023 applicable au 1er janvier 2024)

CHAMPIONNAT CLUB



Nom du chien..... Affixe.....
 Identification..... LOF..... Né(e) le RACE : Terre Neuve Landseer
 Propriétaire : Nom..... Prénom..... Mail.....@..... Tél.....
 Adresse Ville/Code Postal.....

Règlement Championnat Club

Seuls les chiens des adhérents à jour de cotisation peuvent figurer sur le « Classement du CHAMPIONNAT des EXPOSITIONS » et le « Classement du TOP ÉLEVAGE » du CFCTNL. Si votre chien n'apparaît pas dans le championnat du CFCTNL et que vous êtes adhérent à jour de cotisation, VOUS devez aller mettre à jour votre "cheptel" dans votre espace membre (même si vous n'êtes pas éleveur). Le classement se fait à partir des résultats des chiens ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT dans les Expositions Spéciales, Régionales et Nationale d'élevage. Le nombre d'expositions à prendre en compte est limité à 10 meilleurs résultats au choix du demandeur. La participation du chien à la nationale d'élevage ou à 2 régionales d'élevage est obligatoire ainsi qu'à la Nationale d'élevage au cours de laquelle les récompenses sont remises.

Les points sont attribués dans les classes :

JEUNE – INTERMÉDIAIRE – OUVERTE – TRAVAIL – CHAMPION – VÉTÉRAN.

Les trois meilleurs chiens mâles et femelles d'une année civile sont récompensés par l'attribution de médailles d'or, d'argent et de bronze.

Pour valider le Titre Champion Club de l'année, le ou les propriétaires du chien doivent être adhérents du CFCTNL. Ils doivent en faire la demande avant le 31 janvier de l'année suivante au moyen de l'imprimé prévu à cet effet. La radiographie de dépistage de la dysplasie des hanches doit être lue officiellement et le résultat doit être A ou B (conforme aux lectures A, ou B obligatoires pour homologuer le titre de champion de France de conformité au standard de la SCC). Les résultats sont contrôlés 1 mois avant la remise des récompenses (décision du 11 mars 2023, applicable au 1er janvier 2023). Si le 1er du classement, vainqueur de la médaille d'or ne peut pas valider le titre, le chien classé 2ème (médaille d'argent), voir 3ème (médaille de bronze) recevra le Titre de Champion Club de l'année.

Les expositions prises en compte sont celles transmises au Club et validées par le CFCTNL.

Le classement du Championnat des expositions est ouvert du 1er Janvier au 31 Décembre d'une année civile.

La remise des récompenses aux Champions Club se fait durant la Nationale d'élevage ou le "WEEK END du CFCTNL sous réserves que le chien y participe et que son propriétaire soit toujours membre du club ».

DATE	Nationale D'élevage	Régionale D'élevage	Spéciale de race CACS	Spéciale de race CACIB	RESULTATS	POINTS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
TOTAL						

TABLEAUX D'ATTRIBUTION DES POINTS

POINTAGES VALIDES DECEMBRE 2023 POUR APPLICATION AU 1er JANVIER 2024													
Points Championnat Club	pour les classes JEUNE – INTERMEDIAIRE – OUVERTE – TRAVAIL – CHAMPION – VETERAN												
	BOB	BOS	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1	2	3	4	5	6	NC
Nationale d'élevage	50	45		40	35	30	29	28	27	26	25	7	
Régionale d'élevage	45	40				20	18	16	14			3	
Spéciales de Race	35	30	25	20	15	10	9	8	7	6			

Règlement du classement « Top Élevage » du Club.

Dans le but de valoriser les éleveurs qui participent au championnat club, et d'encourager ces éleveurs à promouvoir auprès des propriétaires de leurs chiots la participation aux expositions régionales et nationales d'élevage en particulier, ainsi qu'à toutes les autres expositions des chiens issus de leur élevage, le comité du CFCTNL a décidé lors de sa réunion de 11 février 2017 de créer un classement des élevages par chaque année. Ce classement récompense les trois meilleurs élevages d'une année civile, sous forme de médaille d'or, d'argent et de bronze.

La participation est automatique pour **tous les éleveurs adhérents au CFCTNL à jour de cotisation pour l'année en cours et l'année de remise des résultats** (année suivante), ayant un minimum de 3 chiens (et/ou chiennes) de son affixe (dont il est ou non propriétaire) classés en individuel dans le classement du championnat du club. Le classement se fait à partir du comptage des points du classement championnat club de tous les chiens (males et femelles confondus) portant le même affixe. La somme des points est ensuite divisée par 5.

Les Babies et Puppies seront classés dans les expositions du club (RE et NE) et se verront attribuer des points sur la base de la grille des chiens adultes.

Le décompte des points est réalisé en janvier de l'année suivante pour désigner les trois élevages Médaille d'or, d'argent et de bronze, qui seront prévenus par courrier. La remise des récompenses aux Tops Elevages se fera durant la Nationale d'élevage ou durant le "WEEK END du CFCTNL" **sous réserve que les éleveurs y participent et soient toujours membres du club.**

Points Top Elevage	Se rajoutent aux pts individuels – Pour les classes Baby et Puppy Très Prometteur obligatoire																												
	BIS Adulte/V			BOG Adulte/V			BIS J/P/B			BOG J/P/B			Meilleur V/J/P/B		CACV/J CACIB V/J		1		2		3		4		NC				
	1e	2e	3e	1e	2e	3e	1e	2e	3e	1e	2e	3e	25	20	17	15	11	10	12	11	10	9	8	7	8	5	9	8	5pts pour tous les Très Prometteur non classés
Nationale d'élevage																													
Régionale d'élevage																													
Championnat de France	50	48	46	45	43	41	28	26	24	22	20	18	15	13	9														
Spéciales de Race	45	43	41	40	38	36	26	24	22	20	18	16	14	12	8														



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE-NEUVE ET DU LANDSEER
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture



Formulaire applicable à compter du 01/01/2024

CHALLENGE BEAUTÉ PERFORMANCE 2024

Nom du chien : _____ Affixe : _____
 Identification : _____ Né(e) le : _____ RACE Terre-Neuve Landseer
 Propriétaire : Nom _____ Mail : _____
 Prénom _____ Adresse : _____ Ville / Code postal : _____

Règlement du Challenge Beauté Performance

Il faut obligatoirement avoir participé à la Nationale d'Élevage du CFCTNL l'année pour laquelle le challenge est demandé et y avoir obtenu au moins un Très Bon.

Cette coupe récompense le meilleur chien de chaque race d'une année civile, qui aura obtenu de bons résultats dans 3 réunions de beauté et dans 3 épreuves parmi le travail à l'eau, l'attelage, l'obéissance ou la recherche utilitaire, en France. Les disciplines additionnelles ont été retenues, soit pour leur lien avec les épreuves de travail à l'eau, soit pour leur référence historique avec nos races. Le « panachage » des épreuves est possible : vous pouvez par exemple reporter un résultat de travail à l'eau + un résultat d'attelage + CSAU* Excellent. Les résultats de beauté sont pris en compte dans les classes « jeune », « intermédiaire », « ouverte », « travail », « champion », « vétérán », « méditerranée » dans les expositions Internationales (CACIB), Nationales (CAC), Nationale d'élevage, Championnat de France et Régionales d'élevages. Les résultats de travail sont pris en compte dans toutes les réunions de travail organisées au cours de l'année civile pour laquelle le challenge est en compétition.

Pour participer à cette coupe, les adhérents du CFCTNL doivent envoyer, les résultats de leur(s) chien(s) de façon VOLONTAIRE : photocopie des slips de jugement et du carnet de travail. Les points ne sont pas cumulables (exemple : un chien 1^{er} excellent CAC CACIB recevra 70 points).

Possibilité de participer à cette coupe en ne possédant qu'un ou deux résultats de travail, et/ou qu'un ou deux résultats de beauté.

Cependant, quel que soit le nombre de participations, le total sera divisé par 6.

Travail à l'eau	TRAVAIL (joindre les photocopies du carnet de travail)			Points	BEAUTE (joindre les justificatifs) Expositions
	Attelage	Obéissance	Recherche Utilitaire		
BREVET mer	Classe II EXC	Classe III EXC	Classe III EXC	75	BOB RE + toutes expos
Sélectif EXC	Classe II TB	Classe III TB	Classe III TB	70	BOS RE + toutes expos
3ème degré EXC	Classe I EXC	Classe I EXC	Classe I EXC	70	CACIB / CAC NE ou Ch.
Sélectif TB	Classe I TB	Classe I TB	Classe II EXC	65	RCACIB / RCAC NE ou Ch.
3ème degré TB	Classe I TB	Brevet EXC	Classe II TB	60	CAC
2ème degré EXC	Brevet 165 à 169ps	Brevet TB	Classe II TB	55	RCAC
2ème degré TB	Brevet 120 à 149ps	Brevet TB	Classe I EXC	45	1 ^{er} Excellent
1 ^{er} degré EXC	Brevet 120 à 149ps	Brevet B	Classe I TB	40	2ème Excellent
				35	3ème Excellent
				30	Excellent
1 ^{er} degré TB & B		Brevet EXC		20	Très Bon

*CSAU : Certificat de Sociabilité et d'Adaptation à l'Utilisation (bonus = 5 points si Excellent)

Exemple	Lieu	Date	Résultat	Points
Exemple	Montluçon	12/03/2017	Excellent NC	30
ExPO 1 :				
ExPO 2 :				
ExPO 3 :				
TRAVAIL 1 :				
TRAVAIL 2 :				
TRAVAIL 3 :				
CSAU * :				
Total :				0

Document à retourner avant le 31 janvier à la secrétaire

Mme Marina VIOLET - 6 Route de la Gaspaterie - 50390 BESNEVILLE

MAJ le 18/10/2023

CONSEILS & DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

(Applicable au 01/04/2024)



Ces conseils sont révisables à tout moment sur décision du Comité.

En préambule, nous rappelons que tout éleveur, en devenant titulaire d'un affixe, s'est engagé auprès de la SCC :

« L'affixe, qui peut être assimilé à la raison sociale de l'élevage, en assure, en quelque sorte la traçabilité ainsi que la signature. C'est la preuve de son engagement, sa profession de foi. Cela implique que l'éleveur s'engage à n'élever que des chiens inscrits au Livre des Origines (L.O.F. pour les français), dans le respect de l'éthique et des règles professionnelles. L'éleveur suit de ce fait les directives des associations spécialisées de races pour la ou les races qu'il a en charge. L'éleveur s'engage ainsi à tout mettre en œuvre pour proposer aux futurs maîtres des compagnons dignes de ce nom. » (Source : <https://www.centrale-canine.fr/articles/laffixe>).

En conséquence, les conseils & directives d'élevage du CFCTNL doivent être suivis par tout éleveur occasionnel ou non.

Ils tiennent compte des spécificités de nos races molossoïdes. S'ils ne concernent pas les méthodes de sélection (inbreeding, outcrossing et linebreeding), ils sont un guide pour la production de sujets se rapprochant le plus possible du standard, c'est-à-dire du modèle idéal, tout en protégeant la santé des reproducteurs et de leurs descendants. En définissant l'éthique de l'élevage, à laquelle nous devrions tous adhérer par respect pour nos Terre-Neuve et Landseer, elles sont un engagement vis-à-vis de nos races.

Ces directives sont les suivantes :

1. L'éleveur s'engage à respecter la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 3 avril 2014, les réglementations FCI et SCC) et à ne produire que des Terre-Neuve et/ou des Landseer inscrits au L.O.F., donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie et identifiés génétiquement (ADN).
2. L'éleveur s'engage à ne vendre ni chiots ni adultes : à des revendeurs, à des laboratoires, à des animaleries, dans des foires et des salons aux chiens.
3. Tous les chiens vivant à l'élevage doivent être entretenus, soignés, alimentés et traités avec respect. Tous les chiens ou chiots présents à l'élevage, reproducteurs ou non, doivent bénéficier d'un gîte adapté à leur stade physiologique.
4. Les propriétaires de reproducteurs mâles ou femelles devraient présenter, au moins une fois par an, une partie de leur cheptel à la Nationale d'Élevage, au Championnat de France, à une Régionale d'Élevage ou à une spéciale de race.
5. L'éleveur ne doit pas laisser un chiot quitter l'élevage avant l'âge de 8 semaines révolues (loi du 6/01/99 – arrêté ministériel du 7/07/16), cependant le club préconise un départ de l'élevage à partir de la 10^{ème} semaine.
6. La lice devra être âgée d'au moins 18 mois au moment de la saillie, et de moins de 8 ans. Elle ne pourra faire plus de 3 portées sur une période de 24 mois.
Nous dérogeons aux règles SCC du 1er janvier 2020 (voir encadré en bas de page) car nous tenons compte du fait que nous élevons des molosses. A ce titre, nous demandons 18 mois et non 15 mois pour la mise en reproduction.
7. la double saillie est autorisée à condition qu'elle ait été déclarée à la SCC et que tous les chiots possèdent leurs tests de filiation.
8. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, ainsi qu'aux propriétaires d'étalons :
 - de faire radiographier et faire lire officiellement leurs reproducteurs (TN et LDS) en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien stade C ne pourra reproduire qu'avec un chien stade A ou B. Au delà du stade C, la reproduction est à proscrire.
 - de faire radiographier et faire lire officiellement leurs reproducteurs (TN et LDS) en vue du dépistage de la dysplasie du coude. Un chien stade 1 ou 2 ne pourra reproduire qu'avec un chien stade 0 ou SL.
 - de faire effectuer sur leurs reproducteurs (TN) un contrôle cardiaque par écho-doppler. Seuls les chiens de stade AS0, PS0 lus officiellement pourront reproduire.
 - de faire dépister leurs reproducteurs (TN et LDS) pour la cystinurie. Un chien porteur ou non testé ne pourra reproduire qu'avec un chien testé génétiquement indemne ou issu de "Parents libres" avec filiation ADN. Un chien malade ne reproduira pas.
 - de faire dépister leurs reproducteurs (LDS) pour la Myélopédie dégénérative par test génétique. Un chien porteur ou non testé ne pourra reproduire qu'avec un chien testé génétiquement indemne ou issu de "Parents libres" avec filiation ADN. Un chien malade ne reproduira pas. Un chien étranger doit être testé avant mise à la reproduction selon les conditions définies ci-dessus.

9. L'éleveur s'engage à ne produire que des chiots de couleurs reconnues par le standard en vigueur. L'éleveur restera vigilant quant aux mariages de couleurs ou de récessivités de couleurs différentes, plusieurs laboratoires dont la SCC (pack génomique) proposant des tests d'identification de couleur. Il est fortement déconseillé de faire reproduire deux porteurs de dilution entre eux pour des raisons de risques de pathologies (alopécie des robes diluées- ARD, et dysplasie folliculaire).

10. L'éleveur membre du club, lors de la vente de ses chiots, informera l'acquéreur de l'existence du CFCTNL et lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.

La Commission Élevage reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et encourage les éleveurs à signaler tout problème de santé particulier qu'ils peuvent rencontrer au sein de leur production (à terme, des protocoles de recherche pourront leur être soumis).

NB : Les propriétaires de reproducteurs sont informés qu'ils peuvent se référer au Règlement International d'Élevage de la FCI , qui a été adopté en assemblée générale les 11 et 12 juin 1979 à Berne (Suisse), puis modifié en novembre 2022 à Madrid. Un producteur qui déclare la saillie de sa chienne à la Société Centrale Canine adhère implicitement aux règlements de cette dernière et à ceux qu'elle a adoptés, dont le Règlement International d'Élevage de la Fédération Cynologique Internationale. Cette analyse a été partagée par la Cour de Cassation le 13 décembre 2005 (Cass civ 1ère, 13 décembre 2005, pourvoi n°04-14.240).

*Les règles d'élevage de la Société Centrale Canine sont modifiées comme suit depuis le 01/01/2020 :

- Pas plus de 8 portées dans la vie de la chienne
- La déclaration de saillie ne sera acceptée que si la lice est âgée d'au moins 15 mois à la date de la saillie.

La déclaration SERA REFUSÉE pour toute chienne n'ayant pas atteint cet âge.

- Interdiction de faire saillir une chienne à partir de son 9^{ème} anniversaire
- Autorisation des mariages Fauve x Merle uniquement si un test ADN montre que le fauve en question n'est pas porteur de Merle (*ne concerne pas nos races*)
- Pas plus de 3 portées en 2 ans pour une même chienne (rappel de la recommandation du Ministère, la déclaration de saillie sera néanmoins acceptée).

Source : formulaire de certificat de saillie SCC

Babin®

AUTHENTIQUE PAR NATURE

Saint-Amans-Valtoret 1975



DEMANDE D'OBTENTION DU TITRE « ÉLEVAGE SÉLECTIONNÉ »

Adresser le dossier complet au Président du Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer

Race : Terre-Neuve Landseer

Nom Prénom

Affixe

Adresse

Code Postal Ville

Tél: Courriel @

Numéro Eleveur Société Centrale Canine

ATTESTATION A REMPLIR PAR LE POSTULANT

Je soussigné

certifie avoir pris connaissance des conditions relatives au titre « Élevage sélectionné » du Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer (CFCTNL) dont je sollicite l'obtention.

Je m'engage à en respecter les termes et à accepter le contrôle des informations fournies, sur demande du Club ou de la SCC.

Je certifie être membre actif du CFCTNL

Je certifie ne produire que des portées inscrites au LOF

Je certifie que les reproducteurs utilisés remplissent les exigences de la cotation 3, définies par la grille de sélection du CFCTNL (tests de santé, tests de comportement, identification ADN).

Fait à Signature

Date

DOCUMENTS A JOINDRE

1. Liste des chiens présents à l'Élevage
2. Liste des reproducteurs (18 mois à 8 ans)
3. Liste des portées des deux dernières années
4. Descriptif et photos des installations (mise-bas, terrain d'ébats, chenils)
5. Certificat de capacité ou ACACED (et si besoin, actualisation)
6. SIRET (sauf dérogatoire)
7. Nom du médiateur
8. Code de déontologie daté et signé

AVIS DU CLUB POUR TRANSMISSION A LA SCC

Je soussigné (e)

Président (e) du CFCTNL

Valide le titre d'Élevage Sélectionné et demande son enregistrement pour 3 ans à compter du

Date et Signature

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSÉS

Races	Juge	Sexe	Classes	Números	Total
TERRE NEUVE	M. PAULSEN Einar	Mâle	BABY	1 à 4	4
			PUPPY	5 à 6	2
			JEUNE	7 à 11	5
			INTERMEDIAIRE	12 à 12	1
			OUVERTE	13 à 30	18
			TRAVAIL	31 à 32	2
			CHAMPION	33 à 36	4
			VETERAN	37 à 39	3
			NE CONCOURANT PAS	41 à 41	1
	Mme DETENDER Claire	Femelle	BABY	42 à 47	6
			PUPPY	48 à 53	6
			JEUNE	54 à 73	20
			INTERMEDIAIRE	74 à 82	9
			OUVERTE	83 à 99	17
			TRAVAIL	100 à 104	5
			CHAMPION	105 à 107	3
			VETERAN	108 à 113	6
			NE CONCOURANT PAS	114 à 114	1
LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN	M. PAULSEN Einar	Mâle	PUPPY	116 à 117	2
			JEUNE	118 à 118	1
			INTERMEDIAIRE	119 à 120	2
			OUVERTE	121 à 123	3
			TRAVAIL	124 à 124	1
			CHAMPION	125 à 125	1
	Mme DETENDER Claire	Femelle	VETERAN	126 à 126	1
			PUPPY	127 à 127	1
			JEUNE	128 à 132	5
			INTERMEDIAIRE	133 à 133	1
			OUVERTE	134 à 139	6
			TRAVAIL	140 à 140	1
VETERAN	141 à 141	1			
Total				139	

LOTS D'AFFIXE

TERRE NEUVE.....OF SPARKLING LAKE
DE LA CONTREE DU MILIEU
THE BLACK STAR SAPPHIRES

LOTS DE REPRODUCTEUR

TERRE NEUVE..... M. GAROT Lionel
Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
 M. GUIMIER Johann

Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage

TERRE NEUVE

Juges : Mme DETENDER Claire / M. PAULSEN Einar

• CLASSE BABY MALE M. PAULSEN Einar •

- 1 OUKAYA FOREVER UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** LOF : ? - id : 250269610892127 né le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 2 OUKAYA FOREVER UN POUR TOUS TOUS POUR UN** LOF : ? - id : 250269610891958 né le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 3 ULYSSE DES OURSONS DU VENT** LOF : 059589 - id : 250269591557039 né le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE x DAYBREAKER'S I'M BACK AT OURSONS DU VENT) Prod : Mme BRASME Sandrine, Prop : M. Mme THENIERE Patrick
- 4 UNCHAIN MY HEART DE L'OCEAN DES REVES** LOF : 059517 - id : 250268781057515 né le 04/11/2023 (REY IZ ZAMKA MELVIN FOR OCEANDESREVES x (CH) PRELUDE FOR A KISS DE L'OCEAN DES REVES) Prod et prop : Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe

• CLASSE PUPPY MALE M. PAULSEN Einar •

- 5 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNDER THE BRIDGE** LOF : 059601 - id : 250268780965222 né le 14/10/2023 (LITTLE-BIG-SOCKS DIT VALENTIN DE LA CONTREE DU MILIEU x SPIRIT DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod : M. GUIMIER Johann, Prop : Mme CESBRON Stéphanie
- 6 USKO OF THE SEVENTH WAVE** LOF : 059303 - id : 250269300312590 né le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE x NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod : M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET, Prop : Mme SIRE Leatitia

• CLASSE JEUNE MALE M. PAULSEN Einar •

- 7 GREEN PEARL URIEN** LOF : 059078 - id : 250269591515619 né le 08/05/2023 (KING OF HELLULAND ELDORADO x GREEN PEARL STEECY) Prod : Mme GUILLOT Coralie, Prop : M. BENCHERAB Florian
- 8 KINDER DEL TORRESTINO** LOE : 2686429 - id : 992000003096225 né le 17/05/2023 (SUGAR DEL TORRESTINO x MOSSA DEL TORRESTINO) Prod : M. GOMEZ TINICO Francisco, Prop : Mme ROLAND Sandrine
- 9 OUKAYA FOREVER THOUSAND YEARS** LOI : 23161879 - id : 250269610676851 né le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme MENEGATTI Lisa
- 10 THE BLACK STAR SAPPHIRES UBLACK** LOF : 058871 - id : 250269591422609 né le 18/02/2023 (STEALBEARS BOSTON x SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod : M. GUIMIER Johann, Prop : M. GAROT Lionel
- 11 USE YOUR LOVE OF SPARKLING LAKE** LOF : 059135 - id : 250269591536698 né le 23/05/2023 (RINGO DE LA BAIE DE PEMPOUL x LITTLE BEARS ALFONSINA) Prod : M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha, Prop : M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE M. PAULSEN Einar •

- 12 SCHIMO'S JOHN PRINE TO DREAM'S TRUE** LOF : 059509/07808 - id : 578094100155205 né le 20/05/2022 (NANDOBEARSINSTANTLYLOVEATMILEOAKxSCHIMO'SFAREWELLANGELINA)Prod:MmeSCHJELDERUP Solvi, Prop : M. FAUSSOT Johann

• CLASSE OUVERTE MALE M. PAULSEN Einar •

- 13 (CH) JEDI'S PARK RULES ARE MADE TO BE BROKEN** LOF : 056260/07635 - id : 250268743332040 né le 23/04/2020 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL x JEDI'S PARK NEW BLACK STAR) Prod et prop : Mme HENO Anne
- 14 JEDI'S PARK SHEITAN** LOS : 781643 - id : 250268743755479 né le 02/02/2021 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL x ZVEZDNIJ DAR BEATRICE) Prod : Mme HENO Anne, Prop : Mme BRUGGER Mélissa
- 15 MISSISSIPPI-MISSOURI NESS** LOF : 057881/07659 - id : 991001003943326 né le 02/10/2020 (LANDS OF ENDLESS LOVE B MISSISSIPPI MISSOURI x US MISSISSIPPI MISSOURI FAUNDLAND) Prod : Mme VELCICKA Dagmar, Prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 16 MONTEVENTO'S GIANLORENZO BERNINI (dit Arcas)** LOI : 21/48646 - id : 380260140249547 né le 29/12/2020(MONTEVENTO'SQUINTILIANOxMONTEVENTO'SSOMNIASOLTEMPERAT)Prod:MmeCASTELLANICristina, Prop : Mlle VIOLET Marina

- 17 NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL** LOF : 053282/07440 - id : 250268501234080 né le 31/03/2017 (*BOATSWAIN'S DIAMOND EYECATCHER x I'PADME AMIDALA THE FORCE IS WITH ME DU DOMAINE DU TAENNCHEL*) Prod : M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE, Prop : M. MICHEL Olivier
- 18 NESKA POLITA'S NAME ME FUMAGALLI** NHSB : 3142333 - id : 276097202625356 né le 03/07/2018 (*MON BAD GONE DE L'ARCHE DES PIERRES DOREES x NESKA POLITA'S HANDSOME GEORGIA*) Prod : Mme M. KUHNE Ute et Wilfried, Prop : Mme BOLT SWIERSTRA Yolanda
- 19 OUKAYA FOREVER PETER PAN (dit PHIDIAS)** LOF : 056079/07662 - id : 250269608544404 né le 22/12/2019 (*MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme LOBROT Sandrine
- 20 (CH) OUKAYA FOREVER SOLO HAN** LOF : 057459/07707 - id : 250269608854505 né le 08/03/2021 (*MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : M. CLENQUET Olivier
- 21 OUKAYA FOREVER TREFLE A 4 FEUILLES** LOF : 058419 - id : 250269610288559 né le 07/03/2022 ((*CH*) *GOLDEN OAK WHY NOT AT OUKAYA FOREVER x OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT*) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 22 OWHEN DE LA PENINSULE D'AVALON** LOF : 054653 - id : 250268732062248 né le 19/08/2018 (*I AM THE BEST DE LA PENINSULE D'AVALON x IPOMEE DU PHARE DE ROSE BLANCHE*) Prod : Mme LEGER Isabelle, Prop : Mme BÖDIN Laurence
- 23 PACIFIK NORWAY DU DOMAINE DU TAENNCHEL** LOF : 055575/07679 - id : 250268501505490 né le 13/07/2019 (*HANS ANDERSEN DU DOMAINE DU TAENNCHEL x LEGENDE D'AUTOMNE DU DOMAINE DU TAENNCHEL*) Prod : M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE, Prop : M. FERNANDO Thierry
- 24 POSEIDON THEVAINE DE LA BAIE BONAVISTA** LOF : 055936/07603 - id : 250269811744405 né le 01/12/2019 (*LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE x ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN*) Prod : Mme GODIN Laurence, Prop : Mlle FONTAINE Dorianne
- 25 RED DIAMONDS DE LA BAIE DE PEMPOUL** LOF : 056789/07720 - id : 250269608573885 né le 10/10/2020 (*NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL x NEROLI DE LA BAIE DE PEMPOUL*) Prod : M. LE REST Patrice, Prop : Mme MARCHIN Marilyne
- 26 (CH) RENJO DE LA TERRE DES OURS** LOF : 056841/07727 - id : 250269590400059 né le 27/11/2020 (*ZENITH DEGLI ANGELI NERI x LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS*) Prod et prop : Mme VERNET Marie-Christine
- 27 REY IZ ZAMKA MELVIN** RKF : 6368389 - id : 616093901638522 né le 10/01/2022 ((*CH*) *DARKFLIGHT IZUMRUD DLYA ZAMKA MELVIN x (CH) ALEXA IZ ZAMKA MELVIN*) Prod : Mme MELESHKEVICH, Prop : Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe
- 28 SAMWELL TARLY DES SEIGNEURS DES O** LOSH : 1298366 - id : 981100004526523 né le 22/09/2019 (*LEROY-GETRO-GIBBS DES VALLONS DU LYS x MONICA BELLUCCI DES SEIGNEURS DES O*) Prod : Mme ZAGHET Marylin, Prop : M. Mme TOUSSAINT Alain et Céline
- 29 SOUPCON D AMOUR OF SPARKLING LAKE** LOF : 057874/07785 - id : 250269590477508 né le 27/12/2021 (*NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL x ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN*) Prod : M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha, Prop : M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
- 30 SWEET DE LA BAIE BLANCHE** LOF : 057752/07764 - id : 250269590638250 né le 22/10/2021 (*OTTAWA DE LA BAIE BONAVISTA x JEWEL DE LA BAIE BLANCHE*) Prod : M. Mme CRESSON TAHON Erick et Marie-Claude, Prop : M. MARION Jean
- CLASSE TRAVAIL MALE M. PAULSEN Einar •**
- 31 OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR** LOF : 056082/07629 - id : 250269608544341 né le 22/12/2019 (*MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme GIRARDOT Marylène
- 32 PABLO PICASSO DES EMPEREURS DE L'OCEAN** LOF : 055040/07579 - id : 250269608214409 né le 23/01/2019 (*ISSEHO DES VALLONS DU LYS x L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE*) Prod et prop : Mlle VIOLET Marina
- CLASSE CHAMPION MALE M. PAULSEN Einar •**
- 33 (CH) DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL** LOF : 055994/07523 - id : 616093900735121 né le 28/09/2018 (*SKIPPER'S NEW WAVE KING OF HELLULAND x DAYBREAKER'S CALL ME SPELLCSTER*) Prod : M. ZIOLKOWSKI, Prop : Mme HENO Anne

- 34 (CH) OKI DOKI DES OURSONS DU VENT** LOF : 054752/07653 - id : 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW x LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod : Mme BRASME, Prop : M. SCHIBENY Jonan
- 35 (CH) OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO** LOF : 053872/07424 - id : 250269812283886 né le 23/08/2017 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER JOUR-DE-TONNERRE) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 36 (CH) OUKAYA FOREVER RUSSELL CROWE** LOF : 056326/07673 - id : 250269608555681 né le 11/04/2020 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR-AKVIAN-SONG x OUKAYA FOREVER NAOMI CAMPBELL) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie

• **CLASSE VETERAN MALE M. PAULSEN Einar** •

- 37 (CH) LEON DE LA TERRE DE NEAURE** LOF : 050531/07186 - id : 250268500837244 né le 26/01/2015 (NEWFIESDOG GUCCI'N GABBANA x HOURQUETTE DE LA TERRE DE NEAURE) Prod : Mlle RUIZ Karine, Prop : M. CAU Joël
- 38 LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU (dit VALENTIN)** LOF : 050723/07160 - id : 250268731296103 né le 01/01/2015 (CHETWYN CHUTNEY DE LA CONTREE DU MILIEU x MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod et prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 39 LYNX DU CLOS SAINT CLEMENT** LOF : 051205/07286 - id : 250268500925586 né le 19/09/2015 (INGRES DE LA BESSIERE DE JAVOL x HELENA DU CLOS SAINT CLEMENT) Prod : Mme GRIMAL Catherine, Prop : M. MICHEAU Dominique

• **NE CONCOURANT PAS MALE** •

- 41 LEGEND OF THOR DES TRESORS D'ASGAR** LOF : 050582/07200 - id : 250268500860252 né le 10/02/2015 (CHATKANTARRA UTAN (DIT ROMEO) x FANTOM-OF-OPERA DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod : Mme M. SEITZ Caroline et Cédric, Prop : M. Mme BEGHIN Vincent et Réjane

• **CLASSE BABY FEMELLE M. PAULSEN Einar** •

- 42 OUKAYA FOREVER UNANIMITÉ** LOF : ? - id : 250269610935064 née le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 43 OUKAYA FOREVER UNE ENVIE D ENCORE** LOF : EN COURS - id : 250269610935140 née le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme LAFITTE Catherine
- 44 ULYANA DES OURSONS DU BASSIGNY** LOF : 059477 - id : 250268780851317 née le 20/10/2023 (TIAGO DU PLATEAU DES SERINS x LOLA DREAM'S SANS CONTREFAÇON) Prod et prop : M. TAINURIER Guillaume
- 45 UNE CRAZY BEAR DE L'OCEAN DES REVES** LOS : 800911 - id : 250268781057547 née le 04/11/2023 (REY IZ ZAMKA MELVIN x PRELUDE FOR A KISS DE L'OCEAN DES REVES) Prod : Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe, Prop : Mme BRUGGER Mélissa
- 46 UPTOWN GIRL DES OURSONS DU VENT** LOF : 059596 - id : 250269591539075 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE x DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod : Mme BRASME Sandrine, Prop : Mme CÉSBRON Stéphanie
- 47 UTYKA DES OURSONS DU VENT** LOF : 059591 - id : 250269591539020 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE x DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod : Mme BRASME Sandrine, Prop : Mme JIMENEZ Isabelle

• **CLASSE PUPPY FEMELLE M. PAULSEN Einar** •

- 48 DREAM'S TRUE UNICORN** LOF : 059387 - id : 250269699658407 née le 15/09/2023 (MATELOT DES FLOTS D'HISSE ET EAU x DREAM'S TRUE PRETTY WOMAN) Prod : M. Mme FAUSSOT Johann / DUGUET Cécile, Prop : M. FAUSSOT Johann
- 49 OUKAYA FOREVER UN POINT C'EST TOI** LOF : 059618 - id : 250269610877227 née le 17/08/2023 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER x OUKAYA FOREVER SOIS BELLE ET TAIS TOI) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : M. ALAUX Olivier
- 50 UNA STORIA IMPORTANTE OF THE SEVENTH WAVE** LOF : 059300 - id : 250269300311982 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE x NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod : M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET, Prop : Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent
- 51 UNE DEUX TROIS SOLEIL DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 059435 - id : 250269591274084 née le 24/09/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS x ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod et prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 52 UPSY DAISY KALYPSO OF THE SEVENTH WAVE** LOF : 059301 - id : 250269300312006 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE x NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod : M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET, Prop : Mme GIRARD Danièle

- 53 UPTOWN GIRL GLOVERTOWN DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 059433 - id : 250269591274506 née le 24/09/2023 (*MISSISSIPPI-MISSOURI NESS x ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence, Prop : M. BIRGY Dylan
- CLASSE JEUNE FEMELLE Mme DETENDER Claire •**
- 54 OUKAYA FOREVER THE POUPEE RUSSE** LOF : 059045 - id : 250269610541862 née le 13/12/2022 ((*CH*) *OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO x (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE*) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 55 OUKAYA FOREVER TRESOR CACHE** LOF : 059037 - id : 250269610676855 née le 10/12/2022 (*OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme GIRARDOT Marylène
- 56 OUKAYA FOREVER TU ES MON AUTRE** LOF : 059044 - id : 250269610541952 née le 13/12/2022 ((*CH*) *OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO x (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE*) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 57 OUKAYA FOREVER UNION FAIT LA FORCE ASKADIA** LOF : 059220 - id : 250269610766572 née le 06/03/2023 (*OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER x OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mlle THIEBAUT Laura
- 58 T MON REVE DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 058749 - id : 250269591273844 née le 02/12/2022 (*MISSISSIPPI-MISSOURI NESS x O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod : Mme DIDIER ROLLAND Laurence, Prop : M. GAUTHIEZ Bernard
- 59 THE BLACK STAR SAPPHIRES UMAMI YUZU AND HONEY** LOF : 058875 - id : 250269591203038 née le 18/02/2023 (*STEALBEARS BOSTON x SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod : M. GUIMIER Johann, Prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 60 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNA BELLA ONDA NERA (dite BARA)** LOF : 058876 - id : 250269591203547 née le 18/02/2023 ((*CH*) *STEALBEARS BOSTON x SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod : M. GUIMIER Johann, Prop : Mlle VIOLET Marina
- 61 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNA BELLA STORIA DAMORE** LOF : 058877 - id : 250269591203426 née le 18/02/2023 (*STEALBEARS BOSTON x SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod et prop : M. GUIMIER Johann
- 62 THE POWER OFLOVE DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE** LOF : 058740/10354 - id : 250269591159420 née le 07/11/2022 (*CANNON BEAR'S WHERE DO WE GO x SCHIMO'S FOREVER YOUNG*) Prod : Mme GUERINI Nathalie, Prop : M. BROSSAUD Dimitri
- 63 UBY FORTY I GOT YOU BABE DE LA BAIE BLANCHE** LOF : 058859 - id : 250269591204943 née le 11/02/2023 (*EASY RIDER PLACE ON EARTH x SHANEL DITE SWEETY DE LA BAIE BLANCHE*) Prod : M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude, Prop : Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent
- 64 ULKANE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS** LOF : 059153 - id : 250269101104009 née le 28/05/2023 (*BLY YUMA VON DEN ZAUBERBAREN x PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS*) Prod : Mme ROERE Laurence, Prop : M. PAUL Jean-Christophe
- 65 UN RAYON-DE-SOLEIL DE LA RIVE DE GLOVERTOWN** LOF : 058954 - id : 250269610724973 née le 27/03/2023 (*RIKUJI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN x RAY-OF-SUNSHINE DE LA BAIE BONAVISTA*) Prod : M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie, Prop : M. BIRGY Dylan
- 66 UNA PRINCIPESSA DES TOURBILLONS DE LA PAQUINE** LOF : 058942 - id : 250268780715491 née le 31/03/2023 (*OUSMANE DU PAQUIS DES HAUTS DE FEES x ROCK-AND-SWEET-GABBY DES TOURBILLONS DE LA PAQUINE*) Prod : Mme MINEO Mathilde, Prop : M. CARBONNIER Serge
- 67 UNA STORIA DI FAMIGLIA DE LA RIVE DE GLOVERTOWN** LOF : 059250 - id : 250269101144149 née le 05/06/2023 (*SHOW MUST GO ON DE LA RIVE DE GLOVERTOWN x SHADOW HUNTER DE LA RIVE DE GLOVERTOWN*) Prod : M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie, Prop : M. BIRGY Dylan
- 68 UNE BELLE VIE DE LA BAIE BLANCHE (dite ROSY)** LOF : 058887 - id : 250269591155885 née le 11/03/2023 (*CANNON BEAR'S WHERE DO WE GO x NUAGE DELAIT DE LA BAIE BLANCHE*) Prod : M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude, Prop : Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude
- 69 UNE NEOURS K2 DE LA TERRE DE NEAURE** LOF : 059050 - id : 250269101108864 née le 07/03/2023 (*RENJO DE LA TERRE DES OURS x NANDA DEVI DE LA TERRE DE NEAURE*) Prod et prop : Mme RUIZ Karine
- 70 UNE SKJALDMO VIKING DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 058865 - id : 250269591274143 née le 26/02/2023 (*MISSISSIPPI-MISSOURI NESS x ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU*) Prod et prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

- 71 URPHEE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS** LOF : 059159 - id : 250269101104073 née le 28/05/2023 ((CH) BLY YUMA VON DEN ZAUBERBAREN x (CH) PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS) Prod et prop : Mme ROERE Laurence
- 72 UTAH BEACH DES OMBRES THEVAINE** LOF : 059087 - id : 250269591196309 née le 17/05/2023 (RADAGAST LE MAGICIEU DE LA CONTREE DU MILIEU x OMBRE THEVAINE) Prod : Mme FONTAINE Doriane, Prop : Mlle FONTAINE Dorianne
- 73 UTOPIA DE LA BAIE BLANCHE** LOF : 058897 - id : 250269591165474 née le 20/03/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH x PASSIONNATA DITE PAULA DE LA BAIE BLANCHE) Prod : M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude, Prop : M. DESFOSSÉS Gilles
- **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** Mme *DETENDER Claire* •
- 74 MIO GRANDE AMOR GEORGIA TESSY DE PORT KIRWAN (dite TESSY)** LOF : 059222/10294 - id : 616093901644947 née le 16/05/2022 ((CH) MIO GRANDE AMOR AUTHENTIC SHAANDAR x OBUSH SHED NEW ADVENTURE) Prod : Mme SERZISKO Adrianna, Prop : M. ARTAUD André
- 75 OUKAYA FOREVER TANO AHSOKA** LOF : 058639 - id : 250269610389491 née le 13/06/2022 (OUKAYA FOREVER PANDASTIC x OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : M. Mme TOUSSAINT Alain et Céline
- 76 OUKAYA FOREVER TEMPETE-DES-NEIGES** LOF : 059028 - id : 250269610540084 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER x OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod et prop : Mme DELACROIX S.
- 77 OUKAYA FOREVER THE WORLD IS NOT ENOUGH** LOF : 058589 - id : 250269610389301 née le 11/05/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 78 OUKAYA FOREVER THIS IS A MAN'S WORLD** LOF : 058590/10307 - id : 250269610389265 née le 11/05/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mlle THIEBAUT Laura
- 79 OUKAYA FOREVER TREVE-DE-PLAISANTERIE (dite TOUNDRA)** LOF : 059040 - id : 250269610539998 née le 13/12/2022 (OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO x OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : M. JUNG Eric
- 80 TEMPETE DANS LA NUIT DU DOMAINE DU TAENNCHEL** LOF : 058718/10324 - id : 250268780339660 née le 16/07/2022 (NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL x OMA FREESBY DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod : M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE, Prop : M. MICHEL Olivier
- 81 THE BLACK STAR SAPPHIRES TENEL KA** LOF : 058307/10339 - id : 250269590722418 née le 30/05/2022 (SUPER PREMIUM BEAR SWEET x PELENOR-NEWFIE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod et prop : M. GUIMIER Johann
- 82 THIS MOMENTS IS ETERNITY OF SPARKLING LAKE** LOF : 058563/10345 - id : 250269590895510 née le 27/08/2022 (LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE x LITTLE BEARS ALFONSINA) Prod : M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha, Prop : Mme DENES Martine
- **CLASSE OUVERTE FEMELLE** Mme *DETENDER Claire* •
- 83 AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER** RKF : 5272301 - id : 643093300032490 née le 21/10/2017 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR AKVIAN SONG x AKVIAN SONG ROSEMARY) Prod : Mme KSENIA, Prop : Mme DELACROIX Sophie
- 84 DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT** PKR : II-142106 - id : 616093901214627 née le 11/05/2020 (PACYFIK BIS DUET WICHROVE LAKI x OUKAYA FOREVER NOBODY CAN STOP DAYBREAKER'S) Prod : M. ZIOLKOWSKI Maciej, Prop : Mme BRASME Sandrine
- 85 JEDI'S PARK STERENN** LOF : 057059 - id : 250268743755895 née le 02/02/2021 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL x ZVEZDNIJ DAR BEATRICE) Prod et prop : Mme HENO Anne
- 86 O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 054921/09847 - id : 250269590056272 née le 24/10/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE x MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod : Mme DIDIER ROLLAND Laurence, Prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 87 ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 054865/09829 - id : 250269590026253 née le 08/08/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE x MOULIN ROUGE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod et prop : Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
- 88 OUKAYA FOREVER POWERED BY EMOTIONS** NHSB : 3186604 - id : 250269608401837 née le 31/08/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER LIBERTE DE PENSER) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mme BOLT SWIERSTRA Yolanda

- 89 OUKAYA FOREVER RUSSIAN ROULETTE** LOF : 056834 - id : 250269608685551 née le 17/09/2020 (*MONTEVENTO'S ZAMPA DI ORSO OUKAYA x AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER*) Prod et prop : Mme DELACROIX Sophie
- 90 ROAZHON THEVAINE DES OURSONS DU VEXIN NORMAND** LOF: 056558/10142 - id : 250269608794257 née le 13/09/2020 (*NAUTYLUS DU DOMAINE DES HAUTES PRAIRIES x ORCA DES OURSONS DU VEXIN NORMAND*) Prod : Mme M. CHAPELLIERE Martine / POUILLY Gilles, Prop : Mlle FONTAINE Dorianne
- 91 ROBYN DU CLAN D'EOLE** LOF : 056988/10315 - id : 250268743515142 née le 10/08/2020 (*DEEP LOVE NOTHING ELSE MATTERS x JEWEL STATES DE LA FORET D'INNAMURAMENTU*) Prod : M. WILCZYNSKI Freddy, Prop : M. PICARD Louis-Etienne
- 92 ROMY DES EMPEREURS DE L'OCEAN** LOF : 056697/10101 - id : 250269608787748 née le 24/10/2020 (*ISSEHO DES VALLONS DU LYS x L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE*) Prod : Mme VIOLET Marina, Prop : Mme BOULAY Isabelle
- 93 SELECT BEAUTY OF SPARKLING LAKE** LOF : 057873/10289 - id : 250269590477371 née le 27/12/2021 (*NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL x ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN*) Prod : M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha, Prop : M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
- 94 SIWALIK DE LA TERRE DE NEAURE** LOF : 057322/10218 - id : 250269590656641 née le 26/03/2021 (*MCCAW DE LA TERRE DE NEAURE x LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE*) Prod et prop : Mme RUIZ Karine
- 95 SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU** LOF : 057144/10181 - id : 250269590519908 née le 15/02/2021 (*LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU (DIT VALENTIN) x JUST-ME DES VALLONS DU LYS*) Prod : Mme DIDIER ROLLAND Laurence, Prop : M. GUIMIER Johann
- 96 STAR IS BORN DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE** LOF : 057671/10212 - id : 250269590633618 née le 24/08/2021 (*CANNON BEAR' S WHERE DO WE GO x NEVER LET ME GO DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE*) Prod : Mme GUERINI Nathalie, Prop : Mme CESBRON Stéphanie
- 97 SUR-LE-TOIT-DU-MONDE DE LA TERRE DES OURS** LOF : 058040 - id : 250269590670042 née le 31/12/2021 (*ANTARYAMIN DENZEL WASHINGTON x LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS*) Prod et prop : Mme VERNET Marie-Christine
- 98 THE EDEN OF BEARS SHOW ME LOVE** LOF : 057756/10237 - id : 250269610193526 née le 26/10/2021 (*TWILLIN GATE OULARE SOULEYMAN x LITTLE BEARS ANITA*) Prod : Mme M. BERNARD Virginie / LEROY Clément, Prop : Mlle BERNARD Virginie
- 99 THE SEXY LADY OF SPARKLING LAKE** LOF : 058097/10344 - id : 250269590930125 née le 11/03/2022 ((*CH*) *LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE x NANDOBEARS QUITE PERFECT LA BAIE BONAVISTA*) Prod : M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha, Prop : M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
- **CLASSE TRAVAIL FEMELLE Mme DETENDER Claire** •
- 100 (CH) MERMAID'S PRIDE RESCUE GIRL** LOF : 056870/10145 - id : 250268743678172 née le 27/11/2020 (*MERMAID'S PRIDE ORYAN x MERMAID'S PRIDE MAYBELLE*) Prod : Mme MEIRLAEN Lida, Prop : M. ROUSSEL Jean-Paul
- 101 NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE** LOF : 053495/09725 - id : 250269802737926 née le 23/07/2017 (*I BELIEVE I CAN FLY DU GOLFE DES NEREIDES x GUEISHA*) Prod : M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET, Prop : Mme M. FOUQUET Bérangère et Laurent
- 102 OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD** LOF : 056249/10086 - id : 250269608555637 née le 12/04/2020 (*MONTEVENTO'S ZAMPA DI ORSO OUKAYA x OUKAYA FOREVER MA CHE BELLA*) Prod : Mme DELACROIX Sophie, Prop : Mlle THIEBAUT Laura
- 103 PEPITE DU DOMAINE DU TAENNCHEL** LOF : 055801 - id : 250268501848322 née le 10/09/2019 (*MURDOCK DU DOMAINE DU TAENNCHEL x MICHIGAN DU DOMAINE DU TAENNCHEL*) Prod : M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE, Prop : Mme HAMER Jocelyne
- 104 SO ADDICT DES OURSONS DU VENT** LOF : 057851/10239 - id : 250268780048570 née le 06/12/2021 (*COOLBEAR'S FIREWORK x LIPSTICK DES OURSONS DU VENT*) Prod : Mme BRASME Sandrine, Prop : M. Mme BEGHIN Vincent et Réjane
- **CLASSE CHAMPION FEMELLE M. PAULSEN Einar** •
- 105 (CH) OH MY DOG DES OURSONS DU VENT** LOF : 054755/09927 - id : 250268732443791 née le 02/10/2018 ((*CH*) *NEW ANGELS MATTHEW x LIPSTICK DES OURSONS DU VENT*) Prod et prop : Mme BRASME Sandrine
- 106 (CH) PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS** LOF : 055619/10000 - id : 250268501804488 née le 24/07/2019 (*LUTHER KING DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS x HORIZON DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS*) Prod et prop : Mme ROERE Laurence

107 (CH) RIVER TSANGPO DE LA TERRE DE NEAURE LOF : 056243/10126 - id : 250269590150293 née le 03/04/2020 (*LHAMO-LATSO DE LA TERRE DES OURS x LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE*) Prod et prod : Mme RUIZ Karine

• **CLASSE VETERAN FEMELLE M. PAULSEN Einar** •

108 BUDDIES FOR EVER MANHATTAN PRINCESS LOSH : 1136798 - id : 947000000390952 née le 27/11/2013 (*CYD BROWN DE LA LEGENDE D'EBENE ET DE BRONZE x BUDDIES FOR EVER ICEPRINCES*) Prod : M. VAN HAAREN Philippe, Prop : Mme BRUGGER Mélissa

109 (CH) I AM A LADY DU CLAN DE MOUM LOF : 047476/08912 - id : 250268710331752 née le 28/01/2013 (*OUKAYA FOREVER AVIS-DE-TEMPETE x ELVELINDE ELENWE DES PASSAGERS DU VENT*) Prod : Mme BATISSE Véronique, Prop : M. VOITURIER Alain

110 JARVIK DU DOMAINE DU TAENNCHEL LOF : 050512/09306 - id : 250268601042615 née le 25/10/2014 (*CHERKAN DES GRANDS MOREAUX x FERGIE BLACK EYES PEAS FANTASIA DU DOMAINE DU TAENNCHEL*) Prod : M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE, Prop : Mme GABRIEL Agnes

111 JORGYA DE LA BAIE BLANCHE LOF : 050427/09355 - id : 250268712264417 née le 24/12/2014 (*HAWACS DE LA BAIE BLANCHE x MERMAID'S PRIDE GLAMOUR FOR BAIE BLANCHE*) Prod : M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude, Prop : Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude

112 LETCHI LOF : 051499/09555 - id : 250269606599541 née le 10/11/2015 (*ISE-STAR-WHITE x GUEYNOLA DU PARADIS DES ANGES NOIRS*) Prod : M. JEAN Sébastien, Prop : Mlle FONTAINE Doriane

113 MYA DU DOMAINE DE FLAMBEAU LOF : 051795/09450 - id : 250269802697495 née le 19/03/2016 (*ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSEE x HOPE FOR HOMETOWN GLORY DU PAYS DE BROCELIANDE*) Prod : Mme PARDILLOS-SEGUET Nathalie, Prop : Mme MINEO Mathilde

• **NE CONCOURANT PAS FEMELLE** •

114 (CH) OUKAYA FOREVER PETITE AMIE LOF : 055960/09984 - id : 250269608402068 née le 31/08/2019 (*MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS x OUKAYA FOREVER LIBERTE DE PENSER*) Prod et prod : Mme DELACROIX Sophie

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

Juges : Mme *DETENDER Claire* / M. *PAULSEN Einar*

• **CLASSE PUPPY MALE M. PAULSEN Einar** •

116 UBAC DE LA LANDE DE MONTECOUPLET LOF : 004423 - id : 250269610855660 né le 01/09/2023 (*DENNY VON DER SILBERDISTEL x PASTEL CHRISTINE*) Prod : Mme LALY Anne-Lyse, Prop : M. PETIT Clément

117 ULAK DU DOMAINE DU BOUTLANDE LOF : 004410 - id : 250269591188007 né le 29/07/2023 (*COOPER x SORYHA DEI MONTI ERNICI*) Prod et prod : Mme MAUPETIT Marie-Laure

• **CLASSE JEUNE MALE M. PAULSEN Einar** •

118 U2 DU DOMAINE DE L'ERABLE LOF : 004387 - id : 250269591186538 né le 06/05/2023 (*NEVEN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE x ROZENN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prod : Mme GIRAUDON Nathalie

• **CLASSE INTERMEDIAIRE MALE M. PAULSEN Einar** •

119 FIZZ FROM PARADISE OF THE GIANT MOUNTAIN CMKU : ls/1124/22 - id : 967000010447938 né le 20/08/2022 (*MCCLOUD VOM NEBELWALD x EILA VON DER SILBERDISTEL*) Prod : Mme DRABKOVA Petra, Prop : Mme MAUPETIT Marie-Laure

120 TEAL'C DU VAL D'ORMYNE LOF : 004330 - id : 250269610476098 né le 25/09/2022 (*POSHMARK LAD DES PANDAS DES TERRES ROUGES x PERLE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod : Mme CARRE Stéphanie, Prop : M. Mme CORNET Pascal

• **CLASSE OUVERTE MALE M. PAULSEN Einar** •

121 CYPIS KATEMORI LOF : 004316/00526 - id : 616093900839659 né le 23/02/2019 (*ANDY VOM KREUZFELSEN x DEMI CZUBARYK*) Prod : Mme DWORNIK-RZECZYCKA Ewa, Prop : Mme LALY Anne-Lyse

122 SAMY DU DOMAINE DE VAL KURLANDE LOF : 004283 - id : 250269608990902 né le 15/12/2021 (*DENNY VON DER SILBERDISTEL x VON VEVEY OXYHAME DEI MONTI ERNICI*) Prod : Mme LHUILLERY Chantal, Prop : M. METIVIER Lionel

123 SECRET GARDEN DES PANDAS DES TERRES ROUGES (dit SACHA) LOF : 004192/00530 - id : 250269608865911 né le 21/02/2021 (*NIGHT RANGER DES PANDAS DES TERRES ROUGES x NAGINI OF EASY WHITE*) Prod : Mme RASIGADE Noémie, Prop : Mlle MONTMAIN Christine

• **CLASSE TRAVAIL MALE M. PAULSEN Einar** •

124 OBIWAN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE LOF : 003955/00521 - id : 250269811340329 né le 13/08/2018 (*ROSCO VOM HASETAL x BAHIA VOM MARIENBERG*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : M. GEFFROY Philippe

• **CLASSE CHAMPION MALE M. PAULSEN Einar** •

125 (CH) COOPER LOF : 004240/00522 - id : 380260043883687 né le 16/12/2019 (*AKITO VOM GRAF TOGGENBURG x DALIA FROM ISTRALAND*) Prod : Mme STASOLLA Ilenia, Prop : Mme MAUPETIT Marie-Laure

• **CLASSE VETERAN MALE M. PAULSEN Einar** •

126 (CH) IPSO DE L'ODYSSEE DES ANGES LOF : 003467/00463 - id : 250268731074084 né le 22/10/2013 (*TEELPHRYD DU DOMAINE DE VAL KURLANDE x EMIE DE L'ODYSSEE DES ANGES*) Prod : M. HAYNE, Prop : M. ANDRE

• **CLASSE PUPPY FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

127 UNITY DE LA LANDE DE MONTECOUPLÉ LOF : 004421 - id : 250269610855337 née le 01/09/2023 (*DENNY VON DER SILBERDISTEL x PASTEL CHRISTINE*) Prod et prop : Mme LALY Anne-Lyse

• **CLASSE JEUNE FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

128 BRICOLA DEL FIOR DEL LAGO LOI : 23113059 - id : 380260044855821 née le 14/05/2023 (*GOODBYE YELLOW BRICK ROAD x FUNNY VOM KREUEFELSEN*) Prod : Mme COMINELLI Marta, Prop : Mme LALY Anne-Lyse

129 FRIDA BARBA DI BATELINA SPKP : 480 - id : 941000027483715 née le 07/05/2023 (*FUERZA REAL DON DARIO x BATYRA TOBI MIRACLE STAR*) Prod : Mme VRAVUSKOVA Dominika, Prop : Mme LALY Anne-Lyse

130 ULTIME DU DOMAINE DU BOUTLANDE LOF : 004358 - id : 250269591236447 née le 05/02/2023 (*COOPER x NEYGHE DU DOMAINE DE VAL KURLANDE*) Prod et prop : Mme MAUPETIT Marie-Laure

131 ULTRA DU DOMAINE DU BOUTLANDE LOF : 004357 - id : 250269591235906 née le 05/02/2023 (*COOPER x NEYGHE DU DOMAINE DE VAL KURLANDE*) Prod et prop : Mme MAUPETIT Marie-Laure

132 URCA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE LOF : 004381 - id : 250269610745905 née le 06/05/2023 (*ROKFOR IZ UNIKALNOY KOLLEKTSII x CAYANA VOM SANFTEN LOWEN*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : Mlle BONNET Annabel

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

133 TEKILA DU DOMAINE DU BOUTLANDE LOF : 004314 - id : 250269590810429 née le 20/07/2022 (*COOPER x PIN UP DU DOMAINE DU BOUTLANDE*) Prod et prop : Mme MAUPETIT Marie-Laure

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

134 DAKINI VOM KLONHOF (dite SELESTE) LOS : 780742 - id : 756095310069308 née le 04/04/2021 (*CARLOS VON WÜRTEMBERG x BELINDA VOM KLONHOF*) Prod : Mme HUSER, Prop : Mlle MONTMAIN Christine

135 NEYKA DE LA TRIBU LANDKA LOF : 003871/00622 - id : 250268712584719 née le 13/05/2017 (*TAYLOR VOM HASETAL x JEYNA*) Prod et prop : Mme REBOUL Karine

136 PURLHY DU TEMPLE D'EREBOR LOF : 004063/00637 - id : 250269608527811 née le 01/10/2019 (*DENNY VON DER SILBERDISTEL x MEYLHIA DU DOMAINE DE VAL KURLANDE*) Prod et prop : Mlle MORTIER Anaïs

137 ROZENN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE LOF : 004128/00646 - id : 250269608468094 née le 16/04/2020 (*FUERZA REAL DON DOLCE VITA x JEEPSY DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : Mme GIRAUDON Nathalie

138 SONNY DEL FIORE LAGO LOI : 22143458 - id : 380260044809302 née le 18/06/2022 (*CROCODILE ROCK x FUNNY VOM KREUZFELSEN*) Prod : Mme COMINELLI Marta, Prop : Mme LALY Anne-Lyse

139 SWING DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE LOF : 004251/00659 - id : 250269610245259 née le 17/11/2021 (*FUERZA REAL DON DOLCE VITA x OHANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prop : Mme SAUVIGNAT Peggy

• **CLASSE TRAVAIL FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

140 RHAPSODIE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE LOF : 004145/00647 - id : 250269608652320 née le 02/10/2020 (*FUERZA REAL DON DOLCE VITA x OHANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : M. GEFFROY Philippe

• **CLASSE VETERAN FEMELLE Mme DETENDER Claire** •

141 JEYNA LOF : 003624/00568 - id : 250269606330966 née le 26/10/2014 (*ETU DU MAS D'ELRONDE x GUIMAUVE DU MAS D'ELRONDE*) Prod : Mme GALLIFET Stéphanie, Prop : Mme REBOUL Karine

LISTE DES EXPOSANTS

M. ALAUX Olivier 542, route de la Dombes La Croix 01240 ST ANDRE LE BOUCHOUX - 06 61 88 01 82	49
M. ANDRE Gilles N° 1- Les Muriers 03190 ESTIVAREILLES - 04 70 06 04 55	126
M. ARTAUD André - 06 60 67 12 20	74
M. Mme BEGHIN Vincent et Réjane 55, rue du Rapois 70290 PLANCHER BAS - 06 46 80 38 65	41-104
M. BENCHERAB Florian	7
Mlle BERNARD Virginie	98
M. BIRGY Dylan	53-65-67
Mme BOIDIN Laurence	22
Mme BOLT SWIERSTRA Yolanda	18-88
Mlle BONNET Annabel	132
Mme BOULAY Isabelle	92
Mme BRASME Sandrine 770, route de Brunenc 82400 GOUDOURVILLE - 06 81 55 98 96	84-105
M. BROSSAUD Dimitri 2, St Joseph 44440 JOUE SUR ERDRE - 06 61 86 74 27	62
Mme BRUGGER Mélissa	14-45-108
M. CARBONNIER Serge 29B, rue de Marseille 60590 FLAVACOURT - 06 34 59 10 43	66
M. CAU Joël	37
Mme CESBRON Stéphanie La Vieille Prée 49340 CHANTELOUP LES BOIS - 06 79 69 46 33	5-46-96
M. CLENQUET Olivier 155, rue de la Place du Château 59274 MARQUILLIES - 06 30 56 89 97	20
M. Mme CORNET Pascal	120
Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude Le Pillon 48, allée du Vieux Chêne 33125 LOUCHATS - 06 71 64 91 68	68-111
Mme DELACROIX Sophie Le Marnizot 71390 BUXY - 06 83 12 57 40	1-2-21-35-36-42-54-56-76-77-83-89-114
Mme DENES Martine	82
M. DESFOSSES Gilles	73
Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe 19, route de Bérardier 38200 JARDIN - 06 61 92 75 96	4-27
Mme DIDIER-ROLLAND Laurence - 06 82 42 41 45	15-38-51-59-70-86-87
M. FAUSSOT Johann 142, Pulteau 85390 BAZOGES EN PAREDS - 06 24 20 41 32	12-48
M. FERNANDO Thierry 19, rue de Valenton 94440 VILLECRESNES	23
Mlle FONTAINE Dorianne 8, le Terre 35460 TREMBLAY - 06 25 47 25 61	24-72-90-112
Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent 7, l'Aubépine 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE - 06 71 41 04 35	50-63-101
Mme GABRIEL Agnes 35, rue Gabriel Péri 91480 QUINCY SOUS SENART - 06 08 58 48 93	110
M. GAROT Lionel	10
M. GAUTHIEZ Bernard 1002, rue de Bellenville 62113 SAILLY LABOURSE - 06 83 24 78 01	58
M. GEFFROY Philippe	124-140
Mme GIRARD Danièle 3, route de Lagnet 33380 MIOS - 06 73 09 42 60	52
Mme GIRARDOT Marylène	31-55
Mme GIRAUDON Nathalie 2, route de Marçais 18200 ORCENAI - 06 13 72 76 79	118-137
M. GUIMIER Johann - 06 15 30 84 57	61-81-95
Mme HAMER Jocelyne	103
Mme HENO Anne 54, Kergueno 56240 PLOUAY - 06 62 87 50 53	13-33-85
Mme JIMENEZ Isabelle 8, route des Néfriers 89140 VILLENAVOTTE - 06 61 69 79 60	47
M. JUNG Eric 1, Grande Rue de Bey 71620 BEY - 06 21 02 04 87	79
Mme LAFITTE Catherine 6, allée des Pivoines 62360 HESDIN L'ABBE - 06 38 17 41 30	43
Mme LALLY Anne-Lyse La Fresnaye sur Chedouet 8, lieu-dit la Bauge 72600 VILLENEUVE EN PERSEIGNE - 06 84 96 70 85	121-127-128-129-138
Mme LOBROT Sandrine	19
Mme MARCHIN Marilyne 740, route de Poilly 45500 ST MARTIN SUR OCRE - 02 38 67 41 03	25
M. MARION Jean Chemin du Paradis 18300 SANCERRE	30

Mme MAUPETIT Marie-Laure Le Haut Boutlande 35560 BAZOUGES LA PEROUSE - 07 81 30 72 72	117-119-125-130-131-133
Mme MENEGATTI Lisa	9
M. METIVIER Lionel 6, place du 8 Mai 1945 72800 THOREE LES PINS - 06 31 07 26 18.....	122
M. MICHEAU Dominique La Berlasse 18600 SANCOINS.....	39
M. MICHEL Olivier 8, chemin Brunnmatten 68590 THANNENKIRCH - 03 89 73 12 23.....	17-80
Mme MINEO Mathilde 66, route d'Ouilly 14100 FIRFOL.....	113
Mlle MONTMAIN Christine Le Collet des Informious 83136 FORCALQUEIRET - 04 94 86 67 14.....	123-134
Mlle MORTIER Anaïs 1, rue de Malerne 28500 VERNOUILLET - 06 26 41 05 72.....	136
M. PAUL Jean-Christophe 20, rue Edouard Vaillant 59199 HERGNIES - 06 21 86 89 43.....	64
M. PETIT Clément	116
M. PICARD Louis-Etienne	91
Mme REBOUL Karine 150, chemin du Tracol 07600 LABASTIDE SUR BESORGUES.....	135-141
M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha La Bégrière Kennel Newfoundland 41160 BREVAINVILLE - 06 37 27 16 06.....	11-29-93-99
Mme ROERE Laurence 2569, route de Watten 59630 ST PIERRE BROUCK - 03 28 22 21 23.....	71-106
Mme ROLAND Sandrine 124, rue Pré des Dames 5300 ANDENNE BELGIQUE.....	8
M. ROUSSEL Jean-Paul	100
Mme RUIZ Karine Maison dou Luc 65230 CIZOS - 06 07 65 35 49.....	69-94-107
Mme SAUVIGNAT Peggy 254, route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE - 06 09 04 83 31.....	139
M. SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX.....	34
Mme SIRE Leatitia 22, la Martinière Exireuil 79400 EXIREUIL.....	6
M. TAINURIER Guillaume	44
M. Mme THENIERE Patrick 92, rue Jean Moulin 45500 GIEN - 06 75 24 97 50.....	3
Mlle THIEBAUT Laura	57-78-102
M. Mme TOUSSAINT Alain et Céline 2, rue Hulin 57430 SARRALBE - 06 47 71 02 56.....	28-75
Mme VERNET Marie-Christine 892, route des Grottes 06530 ST CEZAIRE - 06 15 08 07 98.....	26-97
Mlle VIOLET Marina 6, route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE - 06 78 52 87 52.....	16-32-60
M. VOITURIER Alain 29, rue Paul Cotasson 77166 EVRY GREGY SUR YERRE - 06 09 83 25 31.....	109



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
 Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

DÉLICIEUSEMENT SAIN



LE CHOIX DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Offrez à votre compagnon une alimentation de qualité supérieure, conçue avec amour et expertise. Faites le choix de la santé et du bien-être avec nos produits, car votre fidèle ami mérite ce qu'il a de mieux. Rejoignez-nous dans notre engagement envers une alimentation de qualité et faites de chaque repas un moment de bonheur et de vitalité pour votre animal de compagnie.



DÉCOUVREZ NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

Découvrez la différence avec notre marque Beef-Cut, préparés avec soin et expertise. Chez nous, la qualité commence par la sélection rigoureuse de viande fraîche, provenant exclusivement de nos éleveurs partenaires qui privilégient le bien-être animal en offrant un élevage en plein air. Cette approche garantit non seulement une alimentation de qualité supérieure mais aussi une contribution à un mode de vie plus sain pour nos compagnons à quatre pattes.

Une Nutrition de Qualité Supérieure

Nous sommes fiers de vous offrir des aliments riches en protéines, avec un minimum de 65% de viande, dont au moins 35% de viandes fraîches. Une qualité de nos protéines obtenus grâce à une cuisson à basse température qui préserve au mieux les nutriments essentiels. Nos croquettes sont élaborées avec une attention particulière : elles sont cuites dans leur propre bouillon afin de conserver tous les avantages nutritionnels et d'offrir un goût authentique et un arôme naturellement délicieux. Car chez Beef Cut, il n'y a aucun conservateur ni arôme chimique.

L'Innovation au Service de la Saveur

Ce qui nous distingue également, c'est notre processus unique de réinjection des graisses naturelles dans chacune de nos croquettes. Grâce à notre technologie innovante de maturation intelligente, nous assurons une distribution uniforme des graisses, garantissant ainsi une expérience gustative optimale pour votre animal de compagnie à chaque bouchée.

Tarifs professionnels sur demande.
contact@beef-cut.com

 **BEEF-CUT**
Signature ALIMENTATION



NATURAL BREED

Croquettes Naturelles pour Chiens et Chats

4 Gammes pour mieux vous servir !

SUPREME - CANINE - FRESH - WILD

**Protéines de viandes
Sans céréales
Bénéfice des légumes**



www.naturalbreed.com

Tél 06 86 40 39 83

